



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Boucherville tenue le 24 août 2026, à 20 h 00 à l'hôtel de ville de Boucherville, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins à Boucherville, sous la présidence de monsieur le maire.

SONT PRÉSENTS :

M. Jean Martel, maire

M^{me} Isabelle Bleau, conseillère
M. Alexandre Ouellet, conseiller
M^{me} Josée Bissonnette, conseillère
M^{me} Anne Barabé, conseillère
M. François Desmarais, conseiller
M^{me} Isabelle Harvey, conseillère
M. Raouf Absi, conseiller
M^{me} Andrée Savard, conseillère

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Roger Maisonneuve, directeur général
M^{me} Marie-Pier Lamarche, directrice générale adjointe
M^{me} Marianna Ruspil, greffière

Ouverture de la séance et moment de réflexion

... Après un moment de réflexion, M. le maire, Jean Martel, ouvre la séance.

Période de questions

La parole est accordée au public :

- M. Claude Vaillancourt : fermeture du rang D'Anjou.

260824-1

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, en reportant le point suivant :

- 10.4 Adjudication d'un contrat pour des travaux de construction de
branchements de services au 674, rue de Normandie (C-26-14-C)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260824-2

Approbation du procès-verbal du 13 juillet 2026

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juillet 2026 tenue par le conseil municipal de Boucherville, le tout tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

260824-3

Avis de motion – Règlement numéro 2026-434-2 sur la circulation et le stationnement afin d'établir une zone scolaire face à la nouvelle école primaire sur une partie de la rue de Rouen

M. le conseiller Raouf Absi donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement sur la circulation et le stationnement afin d'établir une zone scolaire face à la nouvelle école primaire sur une partie de la rue de Rouen.

260824-4

Avis de motion – Règlement numéro 2026-465-2 modifiant le Règlement numéro 2025-465 décrétant la tarification 2026 pour le financement de certains biens, services ou activités afin de modifier les sections D et E concernant les sports et loisirs, ainsi que la location d'installations

M^{me} la conseillère Andrée Savard donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement modifiant le Règlement numéro 2025-465 décrétant la tarification 2026 pour le financement de certains biens, services ou activités afin de modifier les sections D et E concernant les sports et loisirs, ainsi que la location d'installations.

260824-5

Avis de motion – Règlement numéro 2026-483 relatif à l'établissement et à la mise en œuvre du programme municipal d'aide financière à la préservation et à la restauration du patrimoine immobilier

M^{me} la conseillère Isabelle Harvey donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement relatif à l'établissement et à la mise en œuvre du programme municipal d'aide financière à la préservation et à la restauration du patrimoine immobilier.

Adoption de règlements

260824-6

Dépôt du projet de règlement numéro 2026-434-2 sur la circulation et le stationnement afin d'établir une zone scolaire face à la nouvelle école primaire sur une partie de la rue de Rouen

M. le conseiller Raouf Absi présente et dépose le projet de règlement numéro 2026-434-2 sur la circulation et le stationnement afin d'établir une zone scolaire face à la nouvelle école primaire sur une partie de la rue de Rouen.

260824-7

Dépôt du projet de règlement numéro 2026-465-2 modifiant le Règlement numéro 2025-465 décrétant la tarification 2026 pour le financement de certains biens, services ou activités afin de modifier les sections D et E concernant les sports et loisirs, ainsi que la location d'installations

M^{me} la conseillère Andrée Savard présente et dépose le projet de règlement numéro 2026-465-2 modifiant le Règlement numéro 2025-465 décrétant la tarification 2026 pour le financement de certains biens, services ou activités afin de modifier les sections D et E concernant les sports et loisirs, ainsi que la location d'installations.

260824-8

Dépôt du projet de règlement numéro 2026-483 relatif à l'établissement et à la mise en œuvre du programme municipal d'aide financière à la préservation et à la restauration du patrimoine immobilier

M^{me} la conseillère Isabelle Harvey présente et dépose le projet de règlement numéro 2026-483 relatif à l'établissement et à la mise en œuvre du programme municipal d'aide financière à la préservation et à la restauration du patrimoine immobilier.

Rapports et résolutions des comités et commissions

260824-9

Demande de PIIA numéro 2024-70152 – modification des plans approuvés des ateliers municipaux

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2026-4954 préparé par la Direction de l'urbanisme daté du 16 juillet 2026 sur le sujet;

Il est proposé de réviser la résolution 240916-13, paragraphe 9), concernant la demande de PIIA numéro 2024-70152 pour autoriser un agrandissement pour le bâtiment 1 des ateliers municipaux et de nouvelles couleurs pour le bâtiment 2, soit l'entrepôt, sur la propriété située au 650, chemin du Lac, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2024-126, et en

approuvant le plan révisé du Groupe Leclerc architecture-design, dossier 24-103, en date du 6 octobre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260824-10

Demande de PIIA numéro 2026-70071 – 674, rue Jacques-Cartier – modification à l’ajout d’étage partiel

Il est proposé de réviser la résolution 260713-E-3 concernant la demande de PIIA numéro 2026-70071 pour autoriser un ajout d’étage partiel d’un immeuble situé au 674, rue Jacques-Cartier, le tout en considérant le préambule, les conditions et les suggestions apparaissant à la recommandation U2026-072, en approuvant le plan révisé de Plan Image envoyé par courriel le 6 août 2026 par la propriétaire, et ce, aux conditions suivantes :

- La fenêtre à battant proposée au 2^e étage de la façade latérale droite devra être givrée en permanence.
- Le lilas situé dans la cour latérale droite devra être transplanté en cour arrière adjacente à la ligne latérale droite. S’il est endommagé, il devra être remplacé par une plantation de même gabarit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Demandes de dérogation mineure et de démolition

Administration et finances

Effectifs et embauche

260824-11

Approbation du rapport d'effectifs

Il est proposé d'approuver le rapport d'effectifs pour la période du 20 juin au 25 juillet 2026 préparé par la directrice des ressources humaines de la Ville et daté du 31 juillet 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260824-12

Reconnaissance des employés

Il est proposé de souligner et de féliciter M^{me} Isabelle Gauthier, ouvrière de parcs à la Direction des travaux publics, pour ses 25 années à l'emploi de la Ville de Boucherville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260824-13

Embauche – Cheffe de section, conseil stratégique et gestion de projets TI

Il est proposé de procéder à l'embauche de M^{me} Yasmeen René à la fonction de cheffe de section, conseil stratégique et gestion de projets TI, conformément aux conditions prévues au protocole des conditions de travail du personnel cadre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Listes des déboursés et virements budgétaires

260824-14

Listes des déboursés

Il est proposé :

1. D'approuver les listes préparées par la Direction des finances et des approvisionnements des déboursés numéro 211807 à 212085.
2. D'approuver les paiements électroniques numéro S37552 à S38145.
3. D'approuver directement au compte bancaire les prélèvements numéro 164 à 181 et 1460 à 1536.
4. D'autoriser le trésorier de la Ville ou l'assistante-trésorière à donner suite à la présente et à signer tout document pertinent à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260824-15

Liste de virements budgétaires

Il est proposé :

1. D'approuver les listes détaillées des virements budgétaires au 11 août 2026 pour les écritures 6052 à 6059.
2. D'autoriser la Direction des finances et des approvisionnements de la Ville à donner suite à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260824-16

Dépôt du rapport prévu au règlement de délégation 2020-329

Le conseil municipal prend acte du dépôt des rapports indiquant les dépenses effectuées pour les services professionnels par les différentes directions et ce, pour la période comprise entre le 1^{er} et le 31 juillet 2026, le tout conformément à l'article 8 du règlement de délégation numéro 2020-329 et ses amendements.

Dépôt d'une demande de financement au Programme Croissance de la canopée des collectivités canadiennes pour des plantations dans le cadre de l'aménagement d'un parc nature à Boucherville – lot 1 912 265

CONSIDÉRANT que le terrain visé (lot 1 912 265) est actuellement dépourvu d'arbres et de couvert végétal significatif, représente une occasion stratégique de créer un nouvel espace vert accessible à la population;

CONSIDÉRANT que le projet permettra de contribuer à la qualité de vie des citoyennes et citoyens, d'améliorer le paysage et de favoriser la biodiversité;

CONSIDÉRANT que la Politique de l'arbre adoptée par Boucherville comprend de nombreuses actions de verdissement visant entre autres à accroître la canopée, la diversité et la résilience de la forêt urbaine;

CONSIDÉRANT que le programme de financement couvre jusqu'à 50 % des dépenses admissibles;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2026-4968 préparé par la Direction de l'environnement et de la transition écologique daté du 31 juillet 2026 sur le sujet;

Il est proposé :

1. D'autoriser la Direction de l'environnement et de la transition écologique à présenter une demande de financement pour le projet de plantations dans le cadre de l'aménagement d'un parc nature à Boucherville (lot 1 912 265) au Programme Croissance de la canopée des collectivités canadiennes de la Fédération canadienne des municipalités (FCM).
2. De s'engager à mettre en œuvre le projet et à défrayer sa juste part des coûts, jusqu'à une contribution maximale de 2 000 000 \$ en espèces, sous réserve de l'acquisition du lot par la Ville et de l'octroi du financement par la FCM.
3. D'autoriser le directeur de la Direction de l'environnement et de la transition écologique à signer la documentation relative au projet, à la demande de financement et à l'entente si le projet est accepté par la FCM.
4. D'accepter que la contribution pour la durée de vie de l'initiative Croissance de la canopée des collectivités canadiennes ne dépasse pas 10 millions de dollars pour la plantation d'arbres dans notre municipalité, y compris une contribution maximale d'un million de dollars pour les coûts des activités d'infrastructure, et que si ce projet est approuvé, il sera pris en compte dans cette limite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Soumissions, adjudications de contrats et mandats

260824-18

Adjudication d'un contrat d'enneigement, de préparation et d'entretien des pentes à glisser (AI26-01)

CONSIDÉRANT le contrat d'enneigement, de préparation et d'entretien des pentes à glisser (AI26-01);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2026-4974 préparé par la Direction des travaux publics daté du 7 août 2026 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat d'enneigement, de préparation et d'entretien des pentes à glisser pour 5 parcs pendant 3 ans au soumissionnaire unique Snö Innovation inc., pour un montant total de 296 814,89 \$, taxes nettes, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, et conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires aux budgets 2027 à 2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260824-19

Adjudication d'un contrat pour l'ajout d'un sentier multifonctionnel sur le chemin Du Tremblay (phase II) et la réfection de la piste cyclable sur le boulevard du Fort-Saint-Louis entre la rue Thomas-Pépin et le boulevard De Montarville (C-26-02-D)

CONSIDÉRANT le contrat pour l'ajout d'un sentier multifonctionnel sur le chemin Du Tremblay (phase II) et la réfection de la piste cyclable sur le boulevard du Fort-Saint-Louis entre la rue Thomas-Pépin et le boulevard De Montarville (C-26-02-D);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2026-4959 préparé par la Direction du génie daté du 4 août 2026 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat pour l'ajout d'un sentier multifonctionnel sur le chemin Du Tremblay (phase II) et la réfection de la piste cyclable sur le boulevard du Fort-Saint-Louis entre la rue Thomas-Pépin et le boulevard De Montarville à Pavages Métropolitain inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 466 268,39 \$, taxes nettes, le tout selon les clauses, conditions et termes prévus aux devis et à la soumission, et étant financé en partie à même le règlement d'emprunt numéro 2025-448.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260824-20

Adjudication d'un contrat pour l'aménagement du parc des Ateliers (phase II) et d'un parcours cycliste au parc Sabrevois (C-26-07-B)

CONSIDÉRANT le contrat pour l'aménagement du parc des Ateliers (phase II) et d'un parcours cycliste au parc Sabrevois (C-26-07-B);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2026-4962, préparé par la Direction du génie et daté du 17 août 2026 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat pour l'aménagement du parc des Ateliers (phase II) et d'un parcours cycliste au parc Sabrevois à Excavation Jonda inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 316 936,27 \$, taxes nettes, le tout selon les clauses, conditions et termes prévus aux devis et à la soumission, et le tout étant financé à même les règlements d'emprunt numéro 2025-451 et 2026-475.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260824-21	Adjudication d'un contrat pour des travaux de construction de branchements de services au 674, rue de Normandie (C-26-14-C)
-----------	--

Ce point est reporté.

260824-22	Adjudication d'un contrat d'inspection des équipements de prétraitement de rejets aux égouts (DP26-23)
-----------	---

CONSIDÉRANT le contrat d'inspection des équipements de prétraitement de rejets aux égouts (DP26-23);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2026-4971 préparé par la Direction des travaux publics daté du 6 août 2026 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat d'inspection des équipements de prétraitement de rejets aux égouts à Dallaire Groupe-Conseil inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 50 551,48 \$, taxes nettes, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260824-23	Adjudication d'un contrat de service de location et de nettoyage de tapis (DP26-27)
-----------	--

CONSIDÉRANT le contrat de service de location et nettoyage de tapis (DP26-27);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2026-4975 préparé par la Direction des travaux publics daté du 6 août 2026 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat de service de location et de nettoyage de tapis pour 3 ans à Jolicoeur Ltée, étant le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 42 068,16 \$, taxes nettes, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, et conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires aux budgets 2027 à 2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260824-24

Adjudication d'un mandat de services professionnels pour la conception et la surveillance des travaux de stabilisation d'une section de talus au parc Vincent-D'Indy (P-25-PA-03-M3)

CONSIDÉRANT le mandat de services professionnels pour la conception et la surveillance des travaux de stabilisation d'une section de talus au parc Vincent-D'Indy (P-25-PA-03-M3);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2026-4960 préparé par la Direction du génie daté du 4 août 2026 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le mandat de services professionnels pour la conception et la surveillance des travaux de stabilisation d'une section de talus au parc Vincent-D'Indy à Englobe corp., étant le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 93 627,85 \$, taxes nettes, le tout selon les clauses, conditions et termes prévus aux devis et à la soumission, et étant financé à même le règlement d'emprunt numéro 2025-452.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260824-25

Adjudication d'un contrat d'installation et de raccordement d'un commutateur de transfert automatique (ATS) et coulage d'une dalle de béton pour génératrice (SP26-12)

CONSIDÉRANT le contrat d'installation et de raccordement d'un commutateur de transfert automatique (ATS) et coulage d'une dalle de béton pour génératrice au Centre multifonctionnel Francine-Gadbois (SP26-12);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2026-4972 préparé par la Direction des travaux publics daté du 6 août 2026 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat d'installation et de raccordement d'un commutateur de transfert automatique (ATS) et coulage d'une dalle de béton pour génératrice à Solutions Electriques Kroon, étant le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 108 137,13 \$, taxes nettes, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, et le tout étant financé à même le règlement d'emprunt numéro 2026-476.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ententes, conventions et contrats

260824-26

Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines de la CMM – entente pour l'implantation d'un puits sur une propriété municipale

CONSIDÉRANT l'engagement de la Ville de Boucherville dans la protection de son environnement et de la qualité de vie de sa population;

CONSIDÉRANT le lien entre les eaux souterraines et les milieux humides et hydriques protégés sur le territoire, lesquels abritent différentes espèces dont certaines sont menacées;

CONSIDÉRANT que le projet de l'UQAM en partenariat avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) permettra d'acquérir de nouvelles connaissances qui pourraient être utiles dans le cadre des efforts de protection des eaux souterraines ainsi que des milieux humides et hydriques;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2026-4964 préparé par la Direction de l'environnement et de la transition écologique daté du 17 août 2026 sur le sujet;

Il est proposé d'autoriser le directeur de la Direction de l'environnement et de la transition écologique ou la greffière à signer l'entente de collaboration permettant l'implantation d'un puits sur une propriété municipale et son utilisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260824-27

Adhésion à l'entente-cadre de collaboration, bureautique et gestion de la relation clientèle avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)

CONSIDÉRANT le contrat actuel qui prend fin le 31 octobre 2026;

CONSIDÉRANT les économies d'échelle considérables par le regroupement des besoins des organisations publiques;

CONSIDÉRANT l'entente-cadre de collaboration, bureautique et gestion de la relation clientèle avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN);

CONSIDÉRANT l'article 15 de la *Loi sur les contrats des organismes municipaux* qui permet à la Ville d'adhérer à une entente-cadre du ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) et de conclure des contrats de gré à gré avec les fournisseurs retenus par le MCN;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2026-4977 préparé par la Direction des finances et des approvisionnements daté du 7 août 2026 sur le sujet;

Il est proposé :

1. D'adhérer à l'entente-cadre de collaboration, bureautique et gestion de la relation clientèle avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) et de désigner la cheffe de service approvisionnements et gestion contractuelle à signer les documents requis à cet effet.
2. D'adjuger par la suite le contrat à Compugen inc., fournisseur qualifié, au montant total de 753 637,10 \$, taxes nettes, pour les

licences Microsoft et au montant total de 369 222,73 \$, taxes nettes, pour les licences Azure, pour la période du 1^{er} novembre 2026 au 31 octobre 2029, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus à la soumission, et conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires aux budgets 2027 à 2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260824-28

Adhésion au regroupement d'achats de logiciels Microsoft Select Plus et Entreprise (2024-8186-80) avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)

CONSIDÉRANT le contrat actuel qui prend fin le 31 octobre 2026;

CONSIDÉRANT les économies d'échelle par le regroupement des besoins des organisations publiques;

CONSIDÉRANT le contrat 2024-8186-80 Logiciels Microsoft Select Plus et Entreprise du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

CONSIDÉRANT l'article 15 de la *Loi sur les contrats des organismes municipaux* qui permet à la Ville d'adhérer au regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) et de conclure des contrats de gré à gré avec les fournisseurs retenus par le CAG;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2026-4973 préparé par la Direction des finances et des approvisionnements daté du 7 août 2026 sur le sujet;

Il est proposé :

1. D'adhérer au regroupement d'achats 2024-8186-80 Logiciels Microsoft Select Plus et Entreprise du Centre d'acquisitions gouvernementales et de désigner la cheffe de service approvisionnements et gestion contractuelle à signer les documents requis à cet effet.
2. D'adjuger par la suite le contrat à Compugen inc., fournisseur qualifié, au montant de 67 910,72 \$, taxes nettes, pour la période du 1^{er} novembre 2026 au 31 octobre 2029, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus à la soumission, et conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires aux budgets 2027 à 2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

260824-29

Bail pour l'utilisation des plateaux intérieurs à la Régie intermunicipale du Centre multisports régional 2026-2027

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2026-4976 préparé par la Direction des loisirs, des arts, de la culture, des sports et de la vie communautaire daté du 14 août 2026 sur le sujet;

Il est proposé d'autoriser la directrice des loisirs, des arts, de la culture, des sports et de la vie communautaire ou le chef de service sports à signer le bail pour l'utilisation des plateaux intérieurs en location d'octobre 2026 à avril 2027 à la Régie intermunicipale du Centre multisports régional au montant total de 99 914,50 \$, taxes nettes, et conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires au budget 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Affaires diverses

260824-30

Demande d'autorisation CPTAQ – Shapiro Fruit (9042-4664 Québec inc.) – aliénation du lot 6 611 947

CONSIDÉRANT que l'entreprise 9042-4664 Québec inc. (Shapiro Fruit) s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour obtenir l'autorisation d'acquérir le lot 6 611 947 du cadastre du Québec de la circonscription foncière de Chambly d'une superficie de 10,6 ha;

CONSIDÉRANT qu'au terme de cette autorisation, le vendeur, 9155-2265 Québec inc., représentée par M. Jean-Guy Parent, conserverait une superficie résiduelle de 61,7 ha;

CONSIDÉRANT que le lot visé par la demande se situe dans la zone A-2035, identifiée à l'annexe A du Règlement de zonage numéro 2018-290, et que la culture en serre est un usage autorisé;

CONSIDÉRANT que les constructions et aménagements à être établis sur le lot visé par la demande devront être conformes à la réglementation en vigueur et qu'ils devront faire l'objet de demandes de permis et de certificats d'autorisation;

CONSIDÉRANT que le projet d'aliénation répond aux intentions de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* puisqu'il n'affecte pas le potentiel agricole des terrains avoisinants et ne contraint pas le développement des activités agricoles existantes ou à venir;

CONSIDÉRANT que le projet répond aux critères de décision prévus à l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2026-4958 préparé par la Direction de l'urbanisme daté du 12 août 2026 sur le sujet;

Il est proposé :

1. De s'en remettre à la position de l'Union des producteurs agricoles et de la CPTAQ relativement à la demande d'aliénation du lot en question d'une superficie de 10,6 ha et appartenant à 9155-2265 Québec inc. au bénéfice de l'entreprise Shapiro Fruit.
2. D'autoriser la conseillère en urbanisme, à compléter au nom de la Ville de Boucherville, tout formulaire en ligne (sur l'Espace partenaire du site Web de la CPTAQ), requis pour donner application à la présente résolution.

3. D'autoriser le chef du Service de la planification urbaine et du patrimoine, à signer au nom de la Ville de Boucherville, tout document requis pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Affaires nouvelles

Parole aux membres du conseil

La parole est accordée aux membres du conseil.

260824-31

Levée de la séance

Il est proposé de lever la présente séance à 20 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jean Martel, maire

Marianna Ruspil, greffière